

Société des Poètes & Artistes de France.  
Délégué Régional de Bourgogne.  
Michel POTIER.  
33 rue de Compostelle-le-bourg  
Villiers le Sec - 58210 Varzy  
Tél. 03 86 27 35 29  
Mail : michel.potier0507@orange.fr



## "Concours de Poésies de la SPAF Bourgogne 2018"

### Annotations pour tous les concours de la SPAF.

Les décisions des jurys sont sans appel.

Les manuscrits, livres, ne sont pas restitués (conseillé d'en garder un double).

Aucun envoi rectificatif n'est prit en compte, après la clôture du concours (**le 28 Mai 2017**).

Les jurys s'accordent le droit de ne pas décerner un prix (diverses sections), si la valeur des textes est jugée rudimentaire.

Toutes les demandes de renseignements complémentaires, concernant l'un des concours présenté dans ce programme, doivent être accompagnées d'une enveloppe timbrée, à l'adresse du demandeur (pour la réponse).

### "Conditions générales"

Les concours sont ouverts à tous les poètes, ou littérateurs domiciliés dans la "Délégation Bourgogne". pour participer, il suffit d'acquérir la qualité de membre abonné, à la revue internationale de culture française: "**Art & Poésie**" par simple versement de l'abonnement annuel fixé (adhésion comprise), à 40€, ce qui ouvre la participation aux divers concours de la "SPAF" (France, Europe, etc..).

**Anonymat:** chaque texte doit comporter un "CODE Clé" composé de "Deux chiffres" et de "Trois lettres", apposé en haut et à gauche de chaque oeuvre. Un seul "Code" par candidat, quelles que soient les sections choisies (seul le "Prix du meilleur recueil" ne comporte pas de code).

Indiquer en haut à droite de chaque textes, le libellé de la section, ou son numéro.

**Envoi:** chaque envoi devra comporter: trois exemplaires de chaque texte, demandés par section.

Une enveloppe avec une fiche, indiquant (nom, prénom, adresse, tél, mail), de l'auteur, son code clé, les titres des (poèmes, nouvelles, contes, recueils, numéro de la section, ou nom du prix), les "**Recueils**", sont à envoyer en 3 exemplaires.

joindre deux enveloppes timbrées (nom et adresse du candidat).

Les envois devront parvenir au plus tard (**fin Mai 2018**), à l'adresse indiquée en haut de cette page.

**Remise des récompenses:** avec lecture du "Palmarès", le dimanche 14 Octobre 2018 (14 h 30), au cours d'une manifestation poétique, qui se déroulera cette année, à la *salle des fêtes* "Roger Cestre", du sympathique village de "La Chapelle Saint-André", département de la Nièvre (accès facile, parking gratuit), le plan du village vous sera joint, avec les résultats du "Concours 2018".

Voir au dos →